

***Avis public***  
**SÉANCE DU CONSEIL**

Les membres de votre conseil d'arrondissement, **M. Michael Applebaum**, maire d'arrondissement, **Mme Francine Senécal**, conseillère du district de Côte-des-Neiges, **M. Marcel Tremblay**, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce, **M. Warren Allmand**, conseiller du district de Loyola, **M. Marvin Rotrand**, conseiller du district de Snowdon et **M. Saulie Zajdel**, conseiller du district de Darlington, vous invitent à participer à la prochaine séance du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

**Au cours de cette assemblée, une période de 30 minutes sera consacrée aux questions et aux demandes des citoyens sur tous les sujets concernant l'arrondissement ou l'administration municipale. À cet égard, il y aura une période d'inscription de 18 h 15 à 19 h.**

**Date : Mercredi 11 avril 2007**

**Heure : 19 h**

**Lieu : 5151, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

L'ordre du jour est généralement disponible dans la section *Mairie d'arrondissement* du site Internet de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce ([ville.montreal.qc.ca/cdn-ndq](http://ville.montreal.qc.ca/cdn-ndq)) ainsi qu'au Bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (514 872-6403 ou 514 872-6731) au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée, à compter de 12 h le vendredi précédant la séance du conseil d'arrondissement.

N.B. L'ordre du jour FINAL est celui adopté par les conseillers municipaux au début de chaque séance. De plus, cette séance sera précédée d'une consultation publique à 18 h 30 portant sur le projet de règlement RCA07 17122 modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (01-276) visant à créer un nouveau secteur d'usage pour la zone 0007, soit l'usage véhicules automobiles (location, vente) et, comme usage complémentaire à un concessionnaire automobile, l'usage véhicules automobiles (entretien, réparation), dans le secteur de la Savane/Labarre.



**Elaine Doyle, avocate**  
Secrétaire d'arrondissement